



Mathieu Deville
06 12 62 22 07
aquiplomberie@gmail.com
33450 Saint-Loubès

VOTRE PUBLICITÉ ICI

ADRESSEZ UN EMAIL À :
yvrac.mairie@wanadoo.fr
ou
CONTACTEZ-NOUS AU
05 56 06 68 78

*Le printemps s'invite
dans votre intérieur!*



Nous faisons éclore vos envies déco
06 67 65 77 41

Votre professionnel peinture,
revêtements murs et sols à Yvrac



POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit

Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7

Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

TOUT LE FUNÉRAIRE...
...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN

RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89

Magazine d'information
municipal de la ville d'Yvrac
n°88, mai 2025.

Directeur de la publication
Olivier Lafeuillade

**Rédaction, Crédit photos,
Régie publicitaire**

Service Communication Mairie
9 Avenue de Blanzac
33370 Yvrac
T. 05 56 06 68 78
yvrac.fr

Conception et mise en page

Marie-Cécile Gaucher
mcgdesign.fr

Impression

RAYNAUD Imprimeurs
Dépôt légal à parution
ISSN : 2555.9966
1600 exemplaires

La municipalité remercie
chaleureusement tous
les commerçants, artisans
et industriels qui,
par la publicité qu'ils
insèrent dans ce magazine
municipal, permettent d'en
financer en partie
la réalisation.

Photo de couverture

On vit bien, ensemble, à Yvrac

SOMMAIRE

5 ÉDITO UN AN DÉJÀ**6 PARTAGEONS À YVRAC**

6 Repas des Aînés / Un carnaval à Yvrac

8 DOSSIER HISTOIRE DE NOS STRUCTURES COMMUNALES**10 CHRONIQUES** ÉPISTOLAIRES DE LA VIE À YVRAC**12 VIVONS ENSEMBLE** À YVRAC

12 Votre site communal se modernise !

13 Festival DuRockMonPote à Carbon-Blanc 7^e édition / Fête de la musique Ambarès, le samedi 21 juin 20h Parc Charron / Fête de la musique Yvrac, le vendredi 20 juin, 17h place de la mairie

14 L'inscription à la médiathèque : gratuite et sans justificatif ! / Zoom sur l'espace romans policiers & polars / Les coups de cœur du printemps

15 Une tournée exceptionnelle de lectures musicales dessinées / Super ambiance au concert blind test spécial jeux vidéo ! / Les toniebox sont arrivées !

16 École municipale de danse

17 Le Point Jeunes / Compagnie *Pies Jaunes et Cie*

18 École élémentaire / École maternelle

19 Pôle Enfance

20 Les Bielles Yvracaises / Lotus Bleu

21 École municipale de musique

22 L'aéromodélisme / Anciens combattants de la FNACA

23 Informations paroissiales

24 ORIGAMY, association pour le tiers-lieu d'Yvrac

26 Liste des clubs de sports, de loisirs et autres

28 CONSTRUISONS ENSEMBLE À YVRAC

28 Chef d'œuvre du Parc de la Source, le « Kiosque impérial sur base octogonale »

30 Restaurant Les Cocottes / Une antenne du GRETA à Yvrac

31 WENDEL (Carrelage, Salle de bain, Chauffage & climatisation)

32 Le PLU dans la dernière ligne droite !

34 NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

34 Les comptes administratifs 2024

35 Le budget primitif 2025

37 Points d'apports volontaires déchets organiques

38 La mutuelle communale à Yvrac

39 Le cheminement doux

40 EN VRAC**42 RENSEIGNEMENTS UTILES**

DÉPARTEMENTAL	NATIONAL
Position parmi les communes de 2000-3500 habitants 1 / 63	Position parmi les communes de 2000-3500 habitants 54 / 2244
Position au niveau départemental 26 / 535	Position au niveau national 1275 / 34795



← Ici retrouvez le site de
Villes et villages où il fait bon vivre

« Un an déjà... »

ue je suis votre maire. Je n'ai pas vu le temps passer, tant le temps passe vite, tant il y a à faire, tant cette fonction est passionnante aussi. Être votre maire est un honneur, un honneur qui m'oblige, dans une commune où j'ai grandi, où j'aime vivre comme beaucoup d'entre nous. Yvrac c'est les champs de la campagne et le champ des possibles de la ville. Yvrac, ses écoles où scolariser nos enfants, son pôle enfance, son point jeunes, ses deux gymnases, ses stades, son pôle culturel, son école de musique, son école de danse, sa médiathèque, sa salle des fêtes, son city stade, son pumptrack, son parc de la Source, ses zones artisanales, ses commerces de proximité, son supermarché, sa mutuelle communale, ses manifestations festives et culturelles... bientôt les projets de mobilités nous permettront de mieux circuler dans notre commune mais aussi de rejoindre encore plus rapidement la métropole bordelaise. Bientôt aussi, un tiers-lieu nous permettra de davantage nous croiser, nous connaître, partager.

Nous, élus municipaux, sommes pleinement conscients de la responsabilité qui est la nôtre dans la permanence de ce "bien vivre". C'est vous, Yvracaises et Yvracais qui, en nous élisant, nous avez donné notre légitimité : nous nous devons d'appliquer le programme sur lequel vous nous avez choisis, et œuvrer pour répondre aux besoins de nos administré.es et aux nouveaux défis auxquels est confrontée notre commune. Je voulais à cet égard vous brosser à grands traits les différents moments du travail de l'élu yvracais : le vote d'une délibération en conseil municipal (CM) est l'aboutissement d'une longue réflexion, d'un long processus : plusieurs moments précèdent ce vote : la réunion du bureau qui se tient chaque mardi et réunit le maire et ses adjoints, le travail en commissions spécialisées (Enfance, Bâtiments, Culture, Voirie, Urbanisme...), les réunions d'équipe où tous les élus sont conviés pour débattre, comprendre et se faire une idée de l'avancement des différents dossiers. Le vote en CM est donc l'aboutissement de tout ce travail : quand arrive le CM, chaque élue.e est informé.e, et a déjà son opinion. Ce travail entre élus se double d'un travail en concertation avec les agents, acteurs essentiels de notre commune, avec les associations yvracaises, avec les Yvracais qui nous sollicitent et viennent nous rencontrer, mais aussi avec les syndicats (SIVOM, SDEEG, SIAO) dans lesquels vos élus siègent et travaillent. Vous le voyez, une décision n'est jamais prise à la légère ni dans la précipitation. C'est ce que l'on appelle la démocratie.

Nous sommes fiers du classement de notre commune, 1^e sur les 63 communes de 2000 à 5000 habitants*. Il ne nous surprend pas... Il nous rappelle notre chance de

vivre à Yvrac, d'y bien vivre, par tous les temps. Dans ce magazine vous pourrez lire des extraits d'une correspondance entre un artisan yvracais et son fils en garnison à Paris à la fin du XIX^e siècle. C'est à un Yvracais, monsieur Hocquellet, que nous devons la conservation de ce trésor du passé yvracais. Le 1^e mars 1889, le père écrit à son fils : "le temps est bien beau. Il est tombé quelque peu de neige ces jours derniers mais elle a eu bientôt disparu ; quoique l'air soit froid le soleil est chaud". Je regarde moi aussi dehors : à l'heure où j'écris ces lignes il fait beau et doux, il n'a pas neigé depuis longtemps, et même si parfois l'air est un peu froid, je sais que le soleil fidèle reviendra toujours nous réchauffer. Je suis heureux d'être Yvracais, et d'être, d'une certaine façon, une sentinelle contre le "mauvais temps" qui parfois menace notre village.

Votre maire,
OLIVIER LAFEUILLADE

*www.villesetvillagesouilibonvivre.com : le palmarès des communes est édité chaque année et repose sur l'analyse de plusieurs dizaines de critères issus d'organismes officiels comme l'INSEE. Ces critères sont répartis dans les principaux domaines concernés par l'action municipale, de la qualité de vie à la santé en passant par la sécurité et l'attractivité immobilière.

Il y a un an qu'Olivier Lafeuillade m'a succédé comme Maire de notre belle commune d'Yvrac.

Je remercie sincèrement l'équipe municipale qui travaille dans la continuité avec un engagement fidèle et respectueux afin de mener la gestion des missions du quotidien, ainsi que l'avancement des projets conforme à notre programme au sein des différentes commissions.

La crise sanitaire en début de mandature a perturbé le calendrier et par conséquent, la gestion des priorités a été focalisée sur les différentes actions qui s'imposaient à nous pour protéger la vie des citoyens. Je félicite et remercie les agents qui se sont adaptés aux différents changements liés à leurs missions de service auprès du public. L'actualité réglementaire et sanitaire a souvent bouleversé le quotidien de leur travail. Je remercie également tous les Yvracais qui m'ont témoigné leur soutien bienveillant et chaleureux pour m'accompagner dans mon parcours vers une santé plus sereine. Les agents et les élus soutenus par des bénévoles (associations, médiathèques...) sont des acteurs qui chaque jour s'engagent pour « Ensemble, bien vivre à Yvrac » !

Bien sincèrement,
SYLVIE BRISSON

Partageons

À YVRAC

Repas des aînés

Une nouvelle fois, nous avons pu réunir le 30 mars dernier nos Aînés au château Lafitte.

220 convives s'y sont retrouvés autour d'une animation d'Eric Nadeau, transformiste, accompagné de ses 2 danseuses.

Nous avons pu y fêter les 60 ans de mariage de M. et M^{me} Antoine et nous avons eu la chance d'y retrouver nos doyens : M^{me} Pétrier et M. Diot.

Cet après-midi a donné lieu également à un quizz de connaissances sur Yvrac d'une part, et sur le cinéma d'autre part : les convives de la table gagnante se sont vu délivrer les Gaspards 2025.

N'oublions pas ceux qui n'ont pu être à nos côtés ; 128 d'entre eux ont cependant bénéficié d'un repas livré à leur domicile.



Notre doyenne M^{me} Pétrier

«

Rock'Yvrac en action

«



Un Carnaval à Yvrac

Le 22 mars dernier, a eu lieu le carnaval de la commune organisé par l'Association des Parents d'Elèves d'Yvrac. Les festivités ont débuté deux jours plus tôt à l'école maternelle avec des déguisements confectionnés en classe et la visite de la mascotte !

Le thème était le voyage dans le temps ; il nous a ouvert le champ des possibles avec des costumes des plus variés et une décoration éclectique !

Nous n'avons pas été épargnés par la météo qui nous a empêchés de défilé. Malgré cela, l'ambiance fut festive, les enfants ont pu jouer, se faire maquiller, goûter grâce aux parents volontaires et aux élues présentes ! Le photobooth loué par le service culture n'a pas désempli ; Rock'Yvrac a joué un son de qualité et les barbes à papa du Point Jeunes ont eu un grand succès, tout comme Monsieur Carnaval, réalisé comme chaque année par le Pôle Enfance.

Enfants et parents ont joué le jeu et participé à la bonne ambiance générale !

À l'année prochaine !

L'APEY



Nous nous étions quittés en 1953 ...

• 1953/1967

Après d'importants travaux de voirie, le conseil municipal décide de l'achat d'une salle attenante au café restaurant du bourg qui se trouve en mauvais état. Des travaux de mise en conformité vont donner à la commune la possibilité de posséder un centre culturel nommé « foyer rural ». Cette nomination est attribuée suite aux aides accordées pour la mise en conformité dans le village d'un centre ainsi nommé et subventionné par le Ministère de la Culture.

Les associations vont pouvoir y effectuer de multiples projets : théâtre, musique, rencontres lectures etc. Les bénéficiaires principaux seront surtout :

- ◆ La société de musique « Harmonie d'Yvrac »
- ◆ La société sportive « La Jeunesse d'Yvrac »

Dans ces années 1950, le nombre d'enfants scolarisés est en augmentation et une cinquième classe voit le jour en 1957. Elle est créée au fond de la cour face aux deux anciennes salles existantes, dans le prolongement des préaux déjà présents.

En 1967, d'importants travaux sont menés pour réaliser l'installation du chauffage central dans le groupe scolaire et la Mairie. Il faut en effet bâtir une grande chaufferie qui sera initialement alimentée au fioul, avant, quelques années plus tard, d'être programmée au gaz. Cet investissement important va améliorer le bien-être dans les classes pendant les périodes hivernales et le confort proposé sera très salutaire. Ainsi les enfants seront plus attentifs pendant les heures de cours. C'est au cours de cette même année 1967 qu'est mis en chantier le projet d'élargissement mis à l'étude pour passer la RN 89 en 2 fois 2 voies. Bien que financièrement non concernée par ce travail, la municipalité doit faire face à de très importants problèmes humains causés par cette implantation, vu la très grande surface de terrains utilisée pour ce tracé. Pour informer et expliquer à la population et aux riverains concernés, des réunions sont organisées. C'est suite à ces diverses confrontations que l'édification d'un pont sera décidée ainsi que diverses voies de raccordement qui offriront donc un franchissement de l'axe beaucoup plus aisés et en plus grande sécurité.

• 1968/1980

Face au nombre d'enfants scolarisés et aux dangers provoqués par une circulation toujours croissante, l'organisation d'un service de ramassage des élèves de l'école devient obligatoire et urgente. L'achat d'un bus et la formation d'un chauffeur habilité au transport d'enfants sont décidés en 1968. La totalité des parents souscrit à cette initiative : quelques années plus tard, un deuxième bus sera mis en service.

ZOOM SUR LE COMPLEXE SPORTIF :

Cette même année, après de longues et difficiles négociations, l'achat d'un espace adéquat est effectué et un complexe sportif voit le jour. Pour mener à bien le projet d'un terrain de football, des terrassements importants sont nécessaires. Le niveling des surfaces, les travaux de drainage, la mise en œuvre générale exigent le concours d'entreprises spécialisées spécialisées et ce n'est qu'après cette tranche importante des terrassements et la finition complète avec les semis de gazon que l'édification des vestiaires sera entreprise. Après différentes propositions, l'option « vestiaire en préfabriqué de ciment » est choisie, livrée et mise en place par le fabricant à un prix très compétitif. Il sera par la suite agrandi dans les mêmes matériaux afin d'obtenir une salle polyvalente attenante au vestiaire ; pour faciliter les entraînements, un plateau stabilisé en sable sera aménagé dans les années suivantes.

La section de handball créée peut alors pratiquer sur un plateau conçu spécialement en mitoyenneté avec le terrain de football en bordure de la voirie. Ce plateau bitumé permet aux jeunes la pratique de cette discipline dans les premières années, et à la suite des performances du club, le conseil municipal accède au désir des sportifs de pouvoir évoluer dans une salle couverte. L'édification du gymnase est programmée en 1978 avec les aides financières importantes octroyées par l'Etat, le Département, les Conseils Régional et Départemental. Les terrains de tennis ne sont pas encore terminés au moment de l'inauguration du gymnase, mais la bonne volonté de tous permettra d'attendre encore un peu pour pouvoir profiter de deux courts en green-set. Crée depuis bien des années, la section de tennis de table souffrait de ne pas disposer d'une salle spécifique

pour cette discipline qui attirait de nombreux participants. Une salle est donc construite en prolongement du gymnase.

Dès les années 77-78 et après les renforcements des transformateurs EDF, la mise en place d'un éclairage général des terrains est envisagée. Pour les soirées d'entraînement et pour l'éclairage intérieur du gymnase et de la salle de tennis de table, le renforcement de puissance du réseau dans ce stade a été nécessaire et a occasionné d'importants travaux de la part des services EDF. Durant l'année 1970, devant l'augmentation d'effectif des enfants, un nouveau restaurant scolaire est réalisé. Il est constitué d'une cuisine fonctionnelle, pratique et très claire, d'un local réservé avec chambre froide, et d'une grande salle à manger, séparée d'une deuxième salle par une cloison mobile en panneaux de bois repliables permettant de moduler l'espace en fonction du nombre d'enfants. Le hall d'entrée qui ouvre sur la grande cour centrale permet l'accès aux toilettes installées sur une aile du bâtiment.

Cette même année, les installations de l'école maternelle sont devenues trop restreintes et il est donc envisagé une nouvelle école sur un terrain mitoyen le long de la D115. Autour d'une importante salle commune en forme de rotonde éclairée par de grandes baies, les différents services utiles y sont disposés (dortoir, sanitaire, vestiaires, salles de classe, salle de réunion, un petit appartement de fonction à disposition pour un maître...). Le terrain très irrégulier exige d'importants travaux de terrassement. Autour de la cour de récréation, des degrés bâties sont placés en demi-cercle et permettent de s'asseoir pour profiter des spectacles et animations proposés.

Côté élémentaire, l'ancienne école étant devenue trop petite, un nouveau complexe apparaît sur un côté de la grande cour de récréation créée depuis le restaurant scolaire. Des aménagements sont bâties en degrés pour permettre de relier entre eux les divers niveaux de sol imposés par la pente et l'important dénivelé du terrain. Durant la décennie 70-80, le parc de la Source est créé suite à divers achats de parcelles. Diverses plantations sont ajoutées aux arbres déjà existants et des travaux sont réalisés pour franchir le ruisseau.

HENRI PAUQUET

Chroniques épistolaires de la vie à Yvrac



Ces chroniques sont tirées de la correspondance échangée durant six ans entre un père, artisan établi au bourg d'Yvrac depuis une vingtaine d'années, et son fils, jeune militaire en garnison à Paris, auquel entre autres nouvelles, il rapporte quelques événements marquants survenus dans ce petit village essentiellement rural, notamment les caprices du temps retentissant sur les cultures [I], des faits divers parfois tragiques [II] et des moments festifs publics ou privés [III].¹

[I] LE TEMPS QU'IL FAIT À YVRAC

Le climat s'est fait rude en ces deux dernières décennies du XIX^e siècle ; il est fréquent que des étés caniculaires succèdent à des hivers polaires et des printemps pluvieux. Il n'est donc pas surprenant que les nouvelles du temps qu'il fait soient récurrentes dans la correspondance du père adressée à son fils en raison de l'incidence qu'il a sur la vie de cette commune où presque tous les habitants tirent profits d'un domaine ou d'un lopin de terre cultivé en vignes, céréales, fourrages et légumes.

• 1888

25 mars² : Le temps est toujours bien mauvais après les froids de la semaine dernières. Les pluies recommencent et c'est toujours un temps bien mauvais pour la saison. **18 avril** : Le temps est toujours mauvais, il n'y fait pas autant de froid mais la pluie continue toujours **4 juin** : Les vignes sont superbes. Elles n'ont pas souffert de gelées et le temps est bien pour la floraison. Les chaleurs sont très fortes pour le moment et toutes les autres récoltes sont bien belles. **9 juillet** : Le mauvais temps s'est mis de la partie, il y a déjà trois semaines qu'il ne passe pas de jours sans pluvoir et alors tu peux croire que ça n'arrange rien, tous les foins se pourrissent dans les prairies et la vigne coule en grande force, alors tout le monde est dans la consternation et paralysées les affaires de toute manière, même jusqu'au blé qu'il commence de souffrir et même devenir noir. **15 novembre** : Le temps est superbe pour la saison, il a plu un peu, mais pas trop et le froid ne s'est pas fait encore sentir. **26 décembre** : Le temps a été très beau jusqu'à la fête de Noël. Ces deux derniers jours il a plu beaucoup, mais il est tout de même trop doux pour la saison.

• 1889

27 janvier : Le temps est très beau pour la saison, il fait un peu froid mais pas trop rude. Nous n'avons pas vu de neige de cet hiver et le temps est très sec. [Lorsqu'il écrit cette lettre, il ignore les graves événements qui, en ce dimanche du 27 janvier, ont eu lieu à Paris, ainsi qu'il va l'apprendre peu de jours après par une lettre que lui écrit son fils le 30 janvier suivant : « Dimanche dernier toutes les troupes ont été consignées à propos de l'élection du fameux général Boulanger. Je me promets bien si je vote que cet ambitieux n'aura jamais ma voix. Nous nous attendions à marcher sur Paris en cas de troubles, mais tout s'est passé en silence. On ne peut pas se figurer l'acharnement qu'il y a eu pour pareille élection. »] Il ne sait ou oublie de dire à son père qu'à la tombée de la nuit, tout Paris s'était massé sur les boulevards dans l'attente des résultats du scrutin et lorsqu'ils furent proclamés à 11 heures, une foule enthousiaste convergea vers la place de La Madeleine où soupirait le « brav' général » élue et, aux cris « À l'Elisée ! À l'Elisée ! », poussa celui-ci à tenter le coup d'Etat que le gouvernement redoutait]. **1^{er} mars** : Le temps est bien beau. Il est tombé quelque peu de neige ces jours derniers, mais elle a eu bientôt disparue ; quoique l'air soit froid, le soleil est chaud.

• 1890

9 mars : Depuis une quinzaine, il a fait grand froid et dimanche dernier de cinq heures du matin jusqu'à onze heures, il a tombé de 20 à 25 centimètres de neige avec un vent qui l'a promenée à plaisir. À présent le temps s'est radouci, mais la gelée a fait un peu de mal à la vigne et à quelques arbres fruitiers, et le mal qu'elle a produit me paraît pas encore à fond. Ça sera à la sortie de pousse que l'on s'en rendra compte du dégât produit. **20 mai** : Le temps est très mauvais pour la saison. Il y pleut continuellement et de plus en plus fort car hier et surtout dimanche qui était l'assemblée au Poteau d'Yvrac, il est tombé une pluie battante toute la journée et la nuit aussi, et je t'assure que l'on peut citer cette fête comme une des plus remarquables des environs. Les aubergistes et les quelques marchands qui s'y trouvaient qui n'ont pas eu la peine seulement d'ouvrir leurs bancs et n'étaient pas plus contents pour cela... Tu nous parlais des récoltes et surtout de la vigne. Je dirais qu'il y en a eu beaucoup de gelées, et elle n'est pas bien avancée pas plus que les autres récoltes, avec un temps froid comme il fait, rien ne profite. **11 août** : Mention d'une

forte chaleur depuis quinze jours à trois semaines et si elle continue : « il faudra se cacher dessous terre ». **17 septembre** : Voilà trois ou quatre semaines qu'il fait une chaleur extraordinaire et c'est un beau temps pour les vignes et pour tout [...] Au moment où je t'écris, il tombe de l'eau et cette pluie très douce fera du bien surtout s'il ne vient pas à durer et que le temps ne se rafraîchit pas trop. **28 novembre** : Le temps est superbe depuis lundi dernier qu'il a plu toute la journée par torrent, le temps s'est remis au beau et la chaleur est aussi forte comme elle l'était au commencement du mois.

• 1891

8 mars : Le froid s'est apaisé après avoir fait assez de ravages. C'est enfin temps, il me semble. Cependant tout le mois de février il a fait un soleil superbe mais toujours les matinées et surtout les nuits sont bien froides. Aujourd'hui le temps est changé, il pleut un peu mais la température est bien basse et la pluie nous serait nécessaire autrement rien ne pousse : les prairies, on dirait que le feu y est passé tellement elles sont cuites par la gelée. Les blés ont beaucoup souffert, il y a que le bas de la rive qui reverdit un peu. Et les pois, il ne faut pas en parler si ce n'est que de ceux que l'on a ressemés après les froids et encore s'il en revient pas d'autres quant à la rigueur, on ne le connaît guère encore. **18 avril** : Le temps depuis deux ou trois jours s'est mis à la pluie et s'est radouci un peu, et le printemps commence à se faire sentir. L'herbe pousse et presque tous les arbres fruitiers sont en fleurs, en un mot, la nature se réveille, mais cependant les fêtes de Pâques ont été très froides, tous les jours il avait gelé et l'on craignait beaucoup que ça porte tort à la végétation. On ne connaît pas encore les résultats. **11 septembre** : Dans ta dernière lettre, tu nous dis de te dire des nouvelles des récoltes. Je te dirais que le blé n'a pas été trop bon. Les vignes avaient bien bonne apparence il y a un ou deux mois et aujourd'hui tout commence à disparaître, ça tombe par la grêle soit par la maladie ou la chaleur qu'il fait voilà quelques jours. Il faudrait de l'eau, mais il n'en tombe pas, la terre est trop sèche, ça ne peut pas mûrir, les trois quarts c'est tout vert. **21 octobre** : Quant [à la] récolte du vin, elle sera très abondante et même il y en a qui ne savent plus où le mettre. M. Duboscq, il en fera peut-être 2 cents tonneaux, il a été obligé de suspendre les vendanges, ne sachant où les mettre, et aujourd'hui, ils [en] ont monté une de trente tonneaux...

• 1892

12 août : Les récoltes avaient très belles apparences il y a quelques jours, mais il fait une chaleur extraordinaire depuis que tu as [écrit], je crois qu'il a plu une seule fois et encore peu de chose ; alors [il n'y a] pas d'herbes dans les prés, rien dans les jardins, pas de pommes de terre, pas de légumes, tout est sec et grillé comme les routes.³

18 septembre : Les chaleurs du 16 et 17 août ont porté une perte extraordinaire dans le pays. Le soleil qu'il a fait a grillé presque les deux tiers de la récolte de raisins... Ça fait frémir de voir ces vignes, [qui] étaient si belles, se perdre. C'était une année extraordinaire comme quantité et comme qualité, et il n'y aura rien, vu qu'il faut trier les grains qui ne valent rien.

• 1893

8 mai : Les vignes sont très belles et [de] bonne apparence. S'il n'arrive rien, il y aura une bonne récolte... Il fait une chaleur très forte et il y a déjà 2 mois 1/2 qu'il n'a pas plu. Il n'y a ni foins ni légumes, même toutes les petites récoltes sont presque toutes perdues, et il n'y aura pas de blé non plus, tout souffre en ce moment.

• 1894

19 janvier : Tu as souffert beaucoup de froid. Cela ne nous a pas étonnés car nous qui étions dedans, nous avons ressenti une température qui n'était pas ordinaire dans le pays. Le baquet de séance était complètement gelé et jusque dans la cave des poules. C'est dire que la rigueur du froid se faisait sentir aussi bien dedans que dehors.

PIERRE HOCQUELLET

¹ Durant cette période 113 lettres furent échangées, dont 66 du père et 47 du fils. Il s'agit donc ici, publiés en trois parties, d'extraits des lettres du père, parfois difficiles à déchiffrer, notamment le nom des personnes cités, et nous avons dû remédier à quelques défauts ou manques de ponctuation pour une meilleure compréhension du texte.

² Première lettre du père en réponse à celle de son fils du 21 mars lui annonçant son arrivée à Paris.

³ Il se désole de cet épisode climatique catastrophique pour toute la population locale car, ajoute-t-il à la suite, il n'y a plus d'ouvrages aussi pour lui, qu'il n'a jamais vu si peu de travail à faire « depuis 1861 que je suis établi » et que si ça dure, il lui faudra tout abandonner.



Vivons ensemble

À YVRAC

Votre site communal se modernise !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, depuis février 2025, le site internet de notre commune a fait peau neuve !

Dans un souci d'améliorer l'accès à l'information et de faciliter vos démarches, nous avons grandement repensé notre plateforme en ligne. Cette refonte vous offre : un nouveau design plus moderne et intuitif, un menu d'accès rapide pour trouver les rubriques essentielles en un clic, et un agenda partagé avec l'application Intramuros pour ne rien manquer des événements locaux.

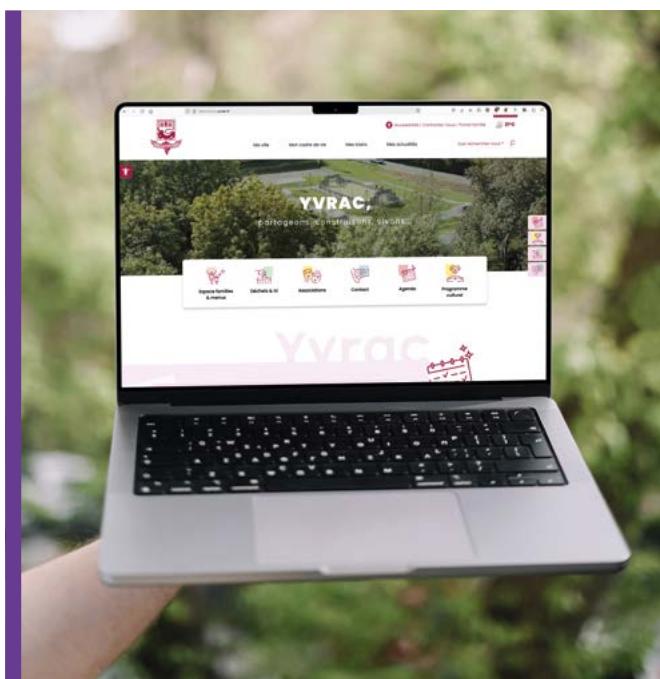
L'arborescence a également été simplifiée pour une navigation plus fluide et agréable. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le prestataire Bonbay pour vous offrir une expérience utilisateur optimale. Pour les utilisateurs de smartphones et de tablettes : la version mobile a elle aussi été entièrement remise à jour. Grâce à un design "responsive", le site s'adapte automatiquement à la taille de votre écran, vous garantissant un confort de navigation où que vous soyez.

Un grand merci à l'entreprise ApplicaDrone qui dispense des formations de pilotes sur notre commune. Leur équipe, composée d'un formateur et de 2 élèves, nous a permis de réaliser de magnifiques prises de vue aériennes de la commune pour la vidéo bannière de la page d'accueil.

N'hésitez pas à explorer notre nouveau site yvrac.fr !



Tous nos remerciements à l'entreprise ApplicaDrone pour les vidéos réalisées par drône !



Festival *DuRockMonPote* à Carbon-Blanc 7^e édition



Le vendredi 30 mai, à Carbon-Blanc, le groupe Rocky' Vrac, encadré par notre professeur Bertrand a participé pour la première fois à l'ouverture de ce festival.

Merci d'être venus si nombreux !

Fête de la musique Ambarès, le samedi 21 juin 20h Parc Charron

En collaboration avec la ville d'Ambarès, pour cette Fête de la musique ce sont les groupes Black Out- Teenage Side- Octopot avec les professeurs Eric et Pauline qui vont enflammer cette grande soirée.

Nous vous attendons nombreux !

Impatients de vous retrouver pour de nouvelles aventures musicales l'année prochaine, nous sommes déjà au travail pour vous concocter un programme 2025-2026 fabuleux !

Fête de la musique Yvrac, le vendredi 20 juin, 17h place de la mairie

Pour cette 1^{ère} édition, l'école de musique fera vibrer la scène !

Venez écouter et célébrer la musique avec l'ensemble des élèves de l'école de musique.

Au programme, vous aurez le plaisir d'entendre une trentaine de morceaux, allant de la musique classique à la musique actuelle, en passant par des pièces de musiques traditionnelles.

Auberge espagnole : venez avec votre panier passer un moment convivial.

Ensemble faisons vibrer la musique au cœur de notre ville !

Fête de la Musique de Sainte-Eulalie



L'inscription à la médiathèque : gratuite et sans justificatif !

La médiathèque d'Yvrac, ce sont près de 15 000 livres, revues et DVD disponibles à l'emprunt ! L'adhésion est gratuite et valable dans l'ensemble des bibliothèques du réseau Ombel (Beychac-et-Caillau, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac). Vous pouvez y emprunter un nombre illimité de documents pour une durée de 4 semaines.

Vous voulez vous inscrire à la médiathèque ? Rien de plus simple : un formulaire d'inscription à compléter vous est remis à l'accueil et vous repartez avec votre carte de lecteur. Aucun justificatif ne vous est demandé mais la présence d'un adulte responsable est indispensable pour l'inscription d'une personne mineure.

N.B. : Sans utilisation de votre carte pendant une année, celle-ci sera automatiquement désactivée et il vous faudra renouveler votre inscription.

À très bientôt !

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE

HORAIRES D'ÉTÉ ET FERMETURE ESTIVALE

du mardi 15 juillet au samedi 30 août 2025 :

mardi : 15h-17h
mercredi :
10h-12h / 13h30-17h
vendredi : 15h-17h
samedi : 10h-12h30

La médiathèque ferme du 2 au 16 août inclus.
 Pensez à faire le plein de livres !

Zoom sur l'espace romans policiers & polars

Imaginez des enquêtes captivantes qui se déroulent dans les vignobles du Bordelais, des mystères au cœur du Pays basque, ou encore des secrets bien gardés des villages de Dordogne. Tout un décor comme source d'inspiration afin de capter l'atmosphère des paysages et l'empreinte de nos traditions pour tisser des intrigues palpitantes, où le suspense se mêle à la découverte de notre patrimoine local.

Un meurtre sur l'île aux oiseaux à marée basse, dans une cabane tchanquée, difficile d'accès. De mystérieuses peintures rupestres représentant des mains aux doigts coupés découvertes dans une grotte du Périgord noir... Le rayon se diversifie et s'enrichit d'autrices et auteurs locaux !

Parmi les nouveautés, François Ferbos avec ses enquêtes sur le Bassin d'Arcachon, Hervé Le Corre, Sonja Delzongle, Hannelore Cayre avec *Les doigts coupés* et Olivier Bordacarre avec *La disparition* d'Hervé Snout.

Et pour la jeunesse, des romans policiers de l'autrice incontournable Jeanne Faivre d'Acier avec son triptyque : *L'inconnu du jardin public*, *Tempête au Cap Ferret* et *Le secret des cabanes tchanquées*.

Découvrez également chaque mois des nouveautés parues en librairie, pépites et coups de cœur de l'équipe !

AURELIE CHARDIN

Coordinatrice culturelle



Les coups de cœur du printemps

◆ *La disparition* d'Hervé Snout d'Olivier Bordacarre, dont la couverture originale et intrigante s'accorde à l'histoire qui l'est tout autant

◆ *Répondre à la nuit* d'Agnès Ledig
 ◆ *Tout le monde aime Clara* de David Foenkinos

◆ *Les renaissances* d'Agnès Martin-Lugand

◆ Vous l'attendiez ! Suite et fin de la trilogie de *La Reine rouge avec la Louve noire et le Roi blanc*

Où l'on parle d'amour et de liens qui se tissent dans une communauté avec L'épicerie du paradis sur terre de James McBride

◆ Sans oublier Indridasson, maître islandais du polar glaçant avec *Les lendemains qui chantent* et un polar noir préhistorique *Les doigts coupés* de Hannelore Cayre, qui met au jour la première scène de crime de l'histoire.

◆ Pour terminer en beauté : *Ce que la vie a de plus beau*, d'Ismaël Khelifa

Une sélection à lire, à aimer, à transmettre...



←
 Dessin réalisé par l'illustrateur Régis Lejonc lors de la lecture du chapitre « Gaïa » le mardi 15 avril à Yvrac, en présence de l'auteur Thomas Scotto.



Les toniebox sont arrivées !

Super ambiance au concert blind test* spécial jeux vidéo !

Durant la dernière semaine des jeux vidéo qui s'est déroulée pendant les vacances de février à la médiathèque, Bertrand, professeur de musique passionné de jeux vidéo, a proposé au public et aux enfants du pôle enfance un moment musical très sympathique ! Avec son groupe (Sayoko à la basse et Étienne à la batterie), ils ont fait deviner des airs connus de jeux vidéo et de génériques de dessins animés. La formule live proposée a rencontré un beau succès, il y a donc de grandes chances pour que le groupe revienne pour une seconde session de ce blind test* ludique et convivial !

*Test à l'aveugle



←
 Concert blind test* jeux vidéo, organisé par la médiathèque le 27 février au Pôle Culturel, avec les musiciens Bertrand Delahaye, Etienne Payrat et Sayoko Matsumoto

École municipale de danse

Les événements-phares de l'année s'annoncent, alors, forcément, la tête est prise dans le tourbillon de cette fin de saison !

Tout d'abord un petit retour sur ce qui a déjà été réalisé :

Les "Ateliers chorégraphiques" proposés chaque année aux élèves, qui sont de véritables laboratoires de création, ont eu beaucoup de succès. L'élève est amené.e à réfléchir, à créer sur des thèmes proposés, ce qui constitue un complément très intéressant aux cours de danse.

Un tout nouvel "Atelier Danse et musique" a vu le jour le 30 Mars avec Pauline Roland (Professeure à l'école municipale de musique). Ces ateliers permettent d'enrichir l'imaginaire de l'élève à travers l'improvisation dans la danse, la musique et le chant. Ils le guident et le valorisent dans sa recherche personnelle. Les deux disciplines artistiques ont des aspirations communes, et, lorsqu'elles fusionnent, elles ouvrent un champ de création d'une richesse infinie !

L'école municipale de danse a participé les 22 et 23 mars au concours des Regards chorégraphiques de la Fédération Française de Danse (FFD) au Théâtre des Quatre saisons à Gradignan pour le niveau départemental. La chorégraphie « Tant que le café est encore chaud » a été sélectionnée pour le niveau régional dans la catégorie solo avec une mention particulière pour "la poétique du geste et du propos". Rendez-vous à Périgueux au Théâtre de l'Odyssée avec Sarah Quertier-Réquer le

weekend des 10 et 11 mai pour les sélections régionales. Là encore, à travers ce concours de la FFD, la création artistique est favorisée, valorisée : entre chaque niveau, la chorégraphe et sa danseuse sont amenées à se questionner sur le propos, le sens, l'utilisation de la lumière et du son, la mise en scène. Plus de 4000 danseuses et danseurs sont engagés chaque année dans ce parcours qui se déploie dans les départements, puis dans les régions et enfin au niveau national. Croisons les doigts pour Sarah !

Autre échéance à venir, le spectacle de l'école de danse qui aura lieu au Cuvier de Feydeau d'Artigues le lundi 30 juin à 19h. Qu'allons-nous vous raconter ? Patience... Ce sera avec beaucoup de plaisir que nous partagerons une nouvelle histoire chorégraphique avec vous : la danse permet de tisser des liens, de nous questionner sur nous-mêmes, sur les autres... et nous laisse des souvenirs partagés inoubliables... c'est du moins ce que j'espère et ce pour quoi je travaille.

Nous vous attendons nombreux !

N'hésitez pas à suivre l'avancement de nos projets sur notre compte Instagram : @ecolemunicipalededansey-vrac

CAROLINE DANÉ

Directrice de l'école municipale de danse d'Yvrac

DERNIÈRE MINUTE

Nous avons appris que Sarah avait été sélectionnée pour l'étape nationale du concours.

La chorégraphie qu'elle a présentée a été "surclassée" par le jury car elle était première de sa catégorie avec une excellente note. Elle va donc concourir face à des danseurs et danseuses plus âgées qui suivent plus de 6 heures de cours par semaine ! Rendez-vous à Montluçon le weekend des 5 et 6 juillet.

Chorégraphie "Tant que le café est encore chaud"
Concours des Regards chorégraphiques,
Théâtre de l'Odyssée, Périgueux, mai 2025.

Le Point Jeunes

L'année suit son cours au Point Jeunes d'Yvrac. La structure continue d'attirer les adolescents yvracais toujours plus nombreux. Les activités et sorties innovantes (découverte du Kin-Ball et du Tchoukball, sortie à Rush action game) concoctées par Alexis rencontrent un franc succès et permettent aux jeunes de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et détendue. Des soirées, organisées un vendredi par mois sont également proposées avec un thème différent à chaque fois. C'est l'occasion pour les adolescent.es de se retrouver autour d'une raclette, d'une soirée Loto ou bien encore directement au cinéma de Sainte Eulalie pour vivre tous ensemble un bon moment.



Compagnie Pies Jaunes et Cie

La compagnie théâtrale "Pies Jaunes & Cie" est en pleine préparation de sa nouvelle pièce, *Bienvenue au Bel Automne*, écrite par Sylvia Bruyant. Cette œuvre, qui explore des thèmes profonds et universels, promet de captiver le public par son authenticité et son émotion.

Bienvenue au Bel Automne raconte l'histoire de Virginie, une aide-soignante de 40 ans qui, après avoir travaillé en néonatalogie, demande sa mutation dans une résidence pour personnes âgées appelée "Le Bel Automne". La pièce nous plonge dans son quotidien, entre rires et larmes, et nous fait découvrir les résidents, le personnel et les visiteurs de cet établissement.

Sylvia Bruyant, l'auteure, nous offre un texte d'une grande sensibilité. À travers le regard de Virginie, nous explorons les coulisses d'un EHPAD. La pièce aborde avec délicatesse et humour les thèmes de la maternité, du vieillissement, de la fin de vie, tout en mettant en lumière les petits moments de joie et de tristesse qui composent la vie.

La mise en scène est orchestrée par Emmanuelle Drahonnet qui dirige une distribution de six comédiens incarnant une vingtaine de personnages. Chacun apporte une profondeur et une authenticité à ses rôles, rendant l'immersion dans l'univers du grand âge drôle et émouvante.



Les représentations auront lieu les 18 et 24 juin à Cenon et le 3 juillet à Yvrac.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.atelier-theatre.org

DOMINIQUE LHOUMEAU
Pour Pies jaunes & Cie

École élémentaire

Les élèves de l'école ont mis beaucoup d'application cette année encore dans la réalisation de cartes de vœux à destination des résidents de l'EHPAD "Ma Résidence", des personnes bénéficiant du portage des repas ou des personnes âgées de la commune. Tous les élèves de l'école ont participé à ce beau projet et ont reçu en retour de nombreux remerciements de nos aînés.

Les élèves des classes de CP de Mme Laclau et de CE2-CM1 ont également réalisé une série de cartes supplémentaires à destination de 71 gendarmes de l'Escadron de la Réole partis à Mayotte depuis le mois de décembre. A leur retour, les gendarmes ont prévu de venir remercier les élèves.

C'est avec beaucoup de joie que les délégués de l'école ont remis au Secours Populaire le mardi 3 décembre de nombreux jeux et jouets collectés par tous les élèves de l'école au profit des plus démunis.

Un bel exemple de générosité.

Un grand merci aux élèves et à leurs familles.

Depuis le mois de mars, les écoles élémentaire et maternelle organisent un café des parents. C'est l'occasion pour les parents de se retrouver et d'échanger autour d'une thématique qui concerne la parentalité.

Dans le cadre du REAAP (dispositif soutenu par la CAF), Laure David de l'Association Mes Petits Pas anime ces ateliers en partenariat avec les écoles et la municipalité.

Alors n'attendez plus, inscrivez-vous.

MARION LACLAU

Directrice de l'école élémentaire



École maternelle

Soirée jeux parents-enfants organisée par l'école maternelle.

Le 27 mars à la salle des fêtes, les élèves de l'école ont joué à des jeux en bois avec leurs parents. Il y avait le memory, les dominos, la tour en bois.

Mais aussi d'autres jeux comme le jeu du serpent, le jeu de la meule et le golf-ball.

De beaux moments de partage et de jeux entre enfants et parents !

ASTRID ROUYE

Enseignante de l'école maternelle

Pôle Enfance

Programme riche au Pôle Enfance !

Après une belle journée surprise de Noël conclue par un spectacle partagé entre enfants, parents et animateurs, le Pôle Enfance a vécu un début d'année aussi enrichissant que joyeux grâce à des activités à la fois ludiques, citoyennes et intergénérationnelles regroupées dans un projet appelé « Les petits citoyens ».

Retour sur ces moments forts qui ont animé les 3 premiers mois de l'année : les enfants de maternelle et d'élémentaire ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours, une initiation essentielle pour leur apprendre les bons réflexes face à une situation d'urgence. Grâce à l'intervention de notre animateur Jérôme, ils ont découvert comment se rendre utiles en alertant les secours et en pratiquant les gestes simples qui sauvent. Les plus grands ont eu la chance de vivre une visite passionnante de la caserne des pompiers de Bassens, où ils ont pu découvrir les coulisses du métier, s'essayer à certaines manipulations (sous haute surveillance !) et poser toutes leurs questions. Une immersion grandeur nature qui a peut-être éveillé de futures vocations !

Dans le cadre du projet "écologie" ?

C'est à travers un cache-cache éco-citoyen au parc de la Source que les enfants ont été sensibilisés à la protection de l'environnement. Une manière originale et

ludique d'aborder les bons gestes du quotidien pour préserver notre planète.

La sécurité routière n'a pas été oubliée, avec l'intervention du policier municipal, qui a organisé en collaboration avec les animateurs des activités pédagogiques autour des dangers de la route. À travers jeux et mises en situation à vélo ou en trottinette, les enfants ont appris l'importance de la vigilance, du respect des règles de circulation et du rôle de chacun dans la sécurité de tous.

Enfin, deux après-midi riches d'échanges intergénérationnels ont permis de tisser de beaux liens entre les enfants et les résidents de l'EHPAD "Ma Résidence" à Yvrac. Jeux, cuisine, discussions et partages ont ponctué ces rencontres empreintes de douceur et d'écoute mutuelle.

Ce beau projet a laissé place à la « Magie, aux Mysteres et aux légendes », qui accompagneront les enfants jusqu'à la fin de l'année, avec en point d'orgue la fête du Pôle Enfance le mercredi 18 juin.

ALEXIS CAUTURE

Directeur du Pôle Enfance



Les Bielles Yvracaises

Une fois de plus, nous avons été heureux de vous accueillir en décembre dernier pour le Téléthon ! Grâce à vous tous, depuis plus de 10 ans et grâce aux baptêmes que nous pouvons organiser avec nos automobiles, nous avons la possibilité de participer à un événement qui nous tient à cœur. Cela représente pour nous une grande fierté de transmettre la récolte annuelle de dons auprès de l'AFM-Téléthon dans le but d'aider au combat de cette maladie. Nous vous adressons donc de nouveau cette année tous nos sincères remerciements, et c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouverons cette année encore. Nous profitons aussi de cette publication pour saluer nos chauffeurs bénévoles et remercier nos fidèles partenaires. Ainsi, nous adressons tous nos remerciements au château du Lort et au château Lafitte dont les sites magnifiques sont ouverts lors de cette journée, et permettent aux candidats aux baptêmes de profiter de ces sites exceptionnels pour s'exercer dans un cadre privilégié. Merci à Maxime Vieilleville (Intermarché d'Yvrac), Bernard Soutre (Toque et moi j'arrive) et la boulangerie Mille et une feuilles pour nous permettre d'offrir le repas à tous les chauffeurs et bénévoles. Merci à la mairie d'Yvrac, en particulier Annie Bernadet et Yannick Laurichesse pour leur aide et soutien sans faille.



Lotus Bleu

1985-2025... Le Lotus Bleu fête ses 40 ans !
A sa création, nous faisions de la peinture sur soie puis au fil du temps, la porcelaine l'a remplacée. Quelques années plus tard, nous avons créé la section couture. Ce sont donc les deux activités qui sont actuellement pratiquées à notre club : peinture sur porcelaine et couture.

Le 1^{er} décembre dernier avait lieu notre traditionnelle expo-vente qui une fois de plus a remporté un vif succès. Nous avons également participé au marché de Noël organisé par la Mairie, ce qui nous a permis de toucher un autre public.

Le 21 mars nous sommes allées à Saint-Yrieix afin de compléter notre stock de porcelaine qui s'amenuisait. Nous préparons déjà notre prochaine exposition qui devrait avoir lieu le dimanche 30 novembre, à la salle des fêtes Jean Guillot.

FRANCOISE CARREL
Présidente



AURORE TURO
Secrétaire des Bielles Yvracaises

École municipale de musique

L'école de musique sur le podium !

Retour sur les examens de fin de 1^{er} cycle, de l'UDEA 33
Depuis plusieurs années l'école de musique d' Yvrac, est affiliée à l'Union Départementale des Établissements d'Enseignement Artistique de Gironde (33).

Notre Fédération, ce sont 25 structures spécialisées dans l'enseignement de la musique, qui comptent plus de 6000 élèves.

Cette Fédération organise chaque année des examens instrumentaux ou vocaux pour les élèves de fin de cycle (3 à 6 ans de pratique), qui présenteront une pièce musicale instrumentale ou vocale imposée devant un jury.

Un diplôme sera délivré à la suite de la validation des épreuves musicales.

De nouveau cette année, des élèves de la classe de piano de Bertrand, se sont présentées aux examens.

Les élèves ont obtenu :

Noa : mention bien

Laura : mention bien

Maëlle : mention très bien avec les félicitations du jury.

Toutes nos félicitations pour vos résultats exceptionnels !

Renseignements :

musique@yvrac.fr

0556237897 / 0603113903

Suivez-nous sur :

Facebook : Ecole-Municipale-de-Musique-d'Yvrac

Instagram : @ecolemunicipaledemusiqueyvrac

MARYLINE LACOMBRADE

Directrice de l'école municipale de musique

À VOS AGENDAS !

Fin des cours le samedi 28 juin inclus

Les inscriptions se dérouleront :

Le mardi 2 septembre de 17h à 19h

Le mercredi 3 septembre de 16h à 19h

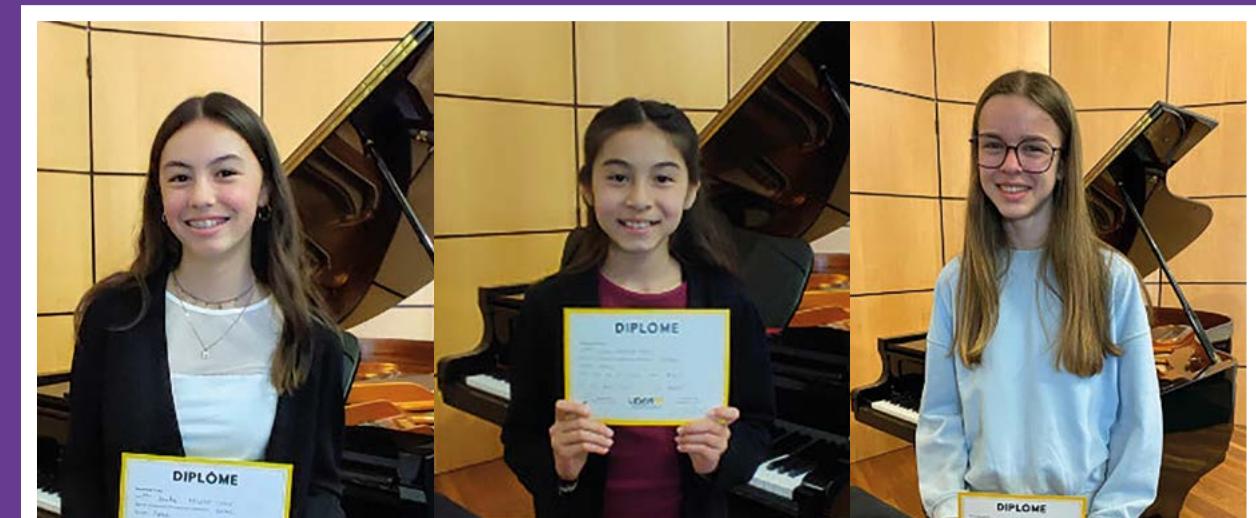
Le jeudi 4 septembre de 17h à 19h

Portes ouvertes

Le lundi 8 septembre de 17h à 19h

Reprise des cours :

lundi 15 septembre 2025.



L'aéromodélisme

Depuis trois ans, l'aéro RC 33 participe à des manifestations et des rencontres inter club indoor, discipline qui permet de se familiariser à moindre coût aux plaisirs de l'aéromodélisme dans un esprit convivial.

Cette année, notre club a pu monter sur le podium à deux reprises, à Pons (Charente) et à Miaulétois (Limousin).

D'autres rencontres sont prévues dont l'Inter club de Pessac et celle de la foire de Bordeaux Lac.

Nous espérons que notre club se distingue par ses exhibitions pour la 4^e année consécutive !



Podium à Pons ↗



→ Podium à Miaulétois

Et à l'occasion de cet article, le club remercie très chaleureusement la Mairie d'Yvrac de nous accorder deux fois par semaine l'utilisation de la salle omnisports sans laquelle notre loisir d'aéromodélisme battrait de l'aile.

LAURENT SAFFRÉ

Président

Anciens combattants de la FNACA

Nous tenons toujours à manifester ensemble notre respect et nos remerciements envers nos aînés qui se sont sacrifiés lors des différents théâtres de combat pour défendre le pays. C'est pourquoi le 19 mars 2025, nous avons eu l'honneur de procéder au cours de notre cérémonie au monument aux morts à une remise de décosations à trois adhérents de notre comité : messieurs Bernard Baudet, Marcel Buty et Antonio Garcia.

Monsieur Lafeuillade leur a remis la médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord, agraphe « Algérie ».

Pour le 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, nous avions avancé l'horaire de notre manifestation car nous étions invités par nos amis anciens combattants de Montussan à partager avec eux une cérémonie très réussie.

À la suite d'une réunion en mairie, et en présence de personnes volontaires, nous avons entrevu la création d'un comité adhérent à l'organisation nationale Souvenirs Français. Cette perspective nous permet d'espérer continuer d'une façon honorable le souvenir de mémoire avec les autorités municipales. Nous pensons pouvoir prochainement vous expliquer la suite donnée à notre démarche.

HENRI PAUQUET

Président

Cérémonie du 19 mars



Prêtre responsable :

Père Antoine Fabien KINTA ZINGA 09 54 07 04 64.

Catéchèse (CE2-CM2) : en l'absence de catéchiste, les enfants d'Yvrac se réunissent avec ceux de la paroisse au presbytère de Saint-Loubès. La dernière messe des Familles de l'année a eu lieu dimanche 18 mai 2025 à 10h30 en l'église de Saint-Loubès.

Aumônerie : les différents groupes se réunissent environ un samedi par mois, le matin pour les collégiens de la 6^e à la 3^e et le soir pour les lycéens et étudiants. Pour fêter la fin de l'année et la réouverture de l'église de Cameyrac, la messe des Jeunes aura lieu dans cette église samedi 14 juin à 18h30 et sera suivie d'un barbecue ouvert à tous.

Messe dominicale : le dimanche à 10h30 en l'église de Saint-Loubès et la messe anticipée du samedi à 18h30 dans l'une des églises de la Paroisse (cf. affichage au mur de l'église).

Messes en l'église Notre-Dame d'Yvrac : 28 juin à 18h30, fête de l'Assomption vendredi 15 août à 10h30, messe Mariale chaque 1er samedi du mois à 9h sauf en juillet/août.

Messe à la maison de retraite "Ma Résidence" à Yvrac : vendredi 13 juin à 13h30.

Pour le Relais Paroissial,
AGNÈS HOCQUELLET

ORIGAMY, ASSOCIATION POUR LE TIERS-LIEU D'YVRAC

Association à but non lucratif, créée en partenariat avec la mairie d'Yvrac.

Sa mission :

- réunir habitants, commerçants, artisans et associations autour d'un tiers-lieu intergénérationnel.

Ses objectifs :

- redynamiser la commune
- encourager les liens humains
- créer des partenariats économiques et culturels
- pérenniser l'attrait de notre village dans le respect de l'environnement

L'ÉQUIPE DES CO-PRÉSIDENTS



Kevin



Isabelle



Jean-Marc



Laure



Pascal



Jasmine

ELLE DÉMARRE AVEC UN CAFÉ PARTAGÉ ET DES ATELIERS

Pour favoriser les échanges, les rencontres, le lien social et les initiatives locales.

L'association recherche des bénévoles pour animer ces ateliers, accueillir le public et participer au développement du tiers-lieu.

INFORMEZ VOUS !!! Association.origamy@gmail.com



NOUVEAU À YVRAC!

CAFE PARTAGÉ



ATELIERS COLLECTIFS

T
I
E
R
S
I
L
E
U

intergénérationnel

initiatives locales

convivialité

lien social

L'ASSOCIATION RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR:

Animer Accueillir le public
Participer au développement du tiers-lieu

REJOIGNEZ-NOUS

association.origamy@gmail.com

SPORTS

Badminton : Jeunesse Yvracaise Badminton
 → Patrice EMARS
 Tél : 06 63 81 16 46
 jybad33370@gmail.com
 www.jybadminton.fr

Danse de salon : danse à deux dans l'Entre-Deux-Mers
 → Alain SEBRECHT
 Tél : 06 83 08 46 31
 danse.entre2mers@laposte.net
 danse-entre2mers.fr

Football ATHLETIC 89
 → Samir EL MOUHIB
 Tél : 06 18 74 83 18
 athletic89fc@gmail.com
 → Marina HUGUET

Foot en salle : FES Yvrac
 → Nicolas MARTIN
 Tél : 06 45 33 60 64
 nicolasmartin33100@gmail.com

Gymnastique volontaire/Zumba
 → Martine DA COSTA
 Tél : 06 47 14 77 22
 gvyvrac@gmail.com
 gymyvrac33370.centerblog.net

Yoga de Gasquet et Hatha yoga
 → Karen BLANCHARD
 Tél : 06 18 26 87 64
 omouvement@outlook.fr

Judo
 → Thierry SARRAZIN
 Tél : 06 16 23 79 74
 thierry.sarrazin5@orange.fr

Marche et randonnée : Y Marche en Vrac
 → David MARNEIX
 Tél : 07 68 69 04 48
 david33370@orange.fr

Taï Chi Chuan / Qi Gong :
 Jin Gang Yvrac
 → Alain MARY
 Tél : 06 85 41 69 42
 maryal@free.fr
 → Catherine PELTIER
 Tél : 06 83 09 06 13
 cat.gasnierpeltier@wanadoo.fr
 assojingang.blogspot.com

Tennis
 → Jean-Luc FOUQUES
 Tél : 06 17 12 83 64
 tennis.yvrac@orange.fr

Tennis de Table
 → Thomas LAVIGNAC
 Tél : 06 59 93 64 57
 t.lavignac@orange.fr
 ping.yvrac@orange.fr
 → Christophe AUTEXIER
 c.autexier@free.fr
 tt-yvrac.fr

LOISIRS, DIVERS...

Aéroclub
 Tél : 05 56 06 68 14
 yvrac.aeroclub@wanadoo.fr
 www.byac.org

Aéromodélisme
 Laurent SAFFRE
 Tél : 06 73 23 62 10
 troyes@orange.fr

A.P.E.Y. Association des Parents d'Élèves des écoles d'Yvrac
 apey33370@gmail.com

Bien Vivre à Yvrac
 Francis BOBULSKI
 Tél : 06 74 52 85 76
 francis.bobulski@gmail.com

FCPE Collège Sainte-Eulalie
 fcpe.mauriac33560@gmail.com

FNACA
 Henri PAUQUET
 Tél : 06 98 35 83 81

Les Bielles Yvracaises (Véhicules anciens)
 Christophe BOISSEAU
 Tél : 07 61 00 49 89
 christophe.boisseau@sfr.fr
 lbyblog.wordpress.com

Lotus Bleu (Peinture sur porcelaine et couture)
 Françoise CARREL
 Tél : 06 22 47 11 54
 fcarrel33@gmail.com

Théâtre adultes et enfants « Pies Jaunes et Cie »
 Dominique LHOUMEAU
 Tél : 06 73 22 80 17
 contact@atelier-theatre.org
 www.atelier-theatre.org

ORIGAMY
 association.origamy@gmail.com

Yvrac En Transition (YET)
 Alain BOUGRIER
 Tél : 06 14 88 40 04
 yvracentransition@gmail.com

SUD-OUEST RADIATEURS



SARL DUPAU

**3 Z.I du Grand Chemin
 33370 YVRAC**
Tél. 05 56 40 22 40 - Fax 05 56 86 55 78

www.sud-ouest-radiateurs.com

sud-ouestradiateurs@numericable.fr

Proprietes-privees.com
 La nouvelle espèce Immobilière

JE SUIS VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER



Estimation gratuite
 par un vrai spécialiste du marché local.

Laurent ARNAUD
 Votre conseiller immobilier à Yvrac
06 61 657 457
 l.arnaud@proprietes-privees.com
 501173 728 RSAC Bordeaux



ACHAT - VENTE - ESTIMATION



POISSONNERIE-TRAITEUR
YVRAC : 05 56 81 09 92
SAINT-EULALIE :
05 57 35 12 49
www.mareebleue.net

Depuis 20ans

Cave les Tabernottes

Vins en vrac, vins fins, champagnes, spiritueux

Face Parking Intermarché
 4, Galerie marchande - 33370 YVRAC
Tél. 05 56 06 72 75

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h à 12h30 - 16h à 19h
 Dimanche & Jours fériés : 9h30 à 12h30 Fermé le Lundi

Construisions ensemble à Yvrac

Chef d'œuvre du Parc de la Source, le « Kiosque impérial sur base octogonale »

Après la conception, la fabrication et le rendu de son ouvrage pour la fête patronale des charpentiers, la Saint Joseph, Mathias Le Trouvé a pu démonter son ouvrage afin de l'acheminer de nuit, de la campagne de Tours à Yvrac, accompagné et conduit par son père, David Le Trouvé (étapes décrites dans notre magazine n°84 de mai 2023).

Après le terrassement réalisé gracieusement par son ami Hugo, la dalle fut coulée en mai 2023 par 2 artisans maçons yvracais, Henri et Antonio.

Des dés en pierre de taille bordelaise ont été implantés afin de pouvoir commencer le levage sur le sol yvracais. Il s'est déroulé sur 2 jours, les vendredi 9 et samedi 10 juin 2024. Des itinérants charpentiers et menuisiers du Tour de France, ainsi que leurs familles ont œuvré au levage de ce chef-d'œuvre yvracais.

Le 10 au soir, le kiosque était en place.

Arrive le mois d'Août, où Mathias réalise la première couche de volige, support de couverture suivie de la mise en place d'un pare-pluie temporaire pour protéger l'ensemble de l'ouvrage.

Tout se déroulait de façon normale, comme l'avait imaginé et programmé Mathias ; le planning était tendu mais il a été tenu.... « Cœuvrer pour la réalisation d'un ouvrage d'une telle envergure à distance (Tours/Yvrac) demande davantage d'organisation, de méthodologie, de souplesse et d'adaptation permanente. »

Malheureusement, les choses ne vont pas s'enchaîner comme prévu car l'entreprise qui devait réaliser la couverture en ardoises s'est désistée, entraînant une longue période d'incertitude.

Mathias étant reparti sur une année de Tour de France, il a fallu se mettre en quête d'une nouvelle entreprise, les ardoisiers ne sont pas légion dans la région.

Cette période a permis d'avancer sur la réalisation de l'épi (pièce ornementale qui assure l'étanchéité et la fin de la couverture en ardoise) ainsi que sur le renfort des gardes corps par l'ajout de dés de soutien en pierre de taille bordelaise pour pallier les charges soumises par les potentiels utilisateurs qui pourraient s'asseoir dessus. Durant ce laps de temps, un jeune Yvracais chaudronnier/ferronnier, Jimmy Maumelas et son père métallier/serrurier, Stephane Maumelas ont réalisé gracieusement une plaque signature de l'ouvrage sur laquelle sont inscrites quelques informations concernant le kiosque.

L'ardoisier identifié et retenu, Mathias a pu appliquer la deuxième couche de voliges en peuplier pour assurer la pose d'environ 2400 ardoises.

Une fois les ardoises posées, il est temps de clôturer cette couverture avec la pose de l'épi mi février 2025.

Cet épi en zinc et laiton a été réalisé gracieusement par Victor Vercoutère, aspirant couvreur/zingueur du Tour de France : « La réalisation de cet épi en région nantaise, qui m'a animé durant mon année de Tour de France et qui a été ma maquette de l'année 2023/2024, résulte de l'amitié entre deux coteries qui se sont rencontrées et ont vécu ensemble pendant 1 an à Annecy. Il m'aura fallu 350 heures pour réaliser cet épi qui est constitué de différents formes géométriques, assemblées les unes aux autres, pour finir par l'oiseau* ».

Mathias, ayant jugé que la table qui avait subi des dommages devait être remplacée, a réalisé intégralement une nouvelle table, également gracieusement, avec l'aide d'un jeune Yvracais. Et c'est donc fin mars, que l'ouvrage a été terminé et remis à disposition du public qui saura l'apprécier, le respecter et lui donner vie. Car n'oublions pas, cet ouvrage réalisé gracieusement par Mathias a pour but d'être un endroit convivial intergénérationnel et porteur de futures vocations.

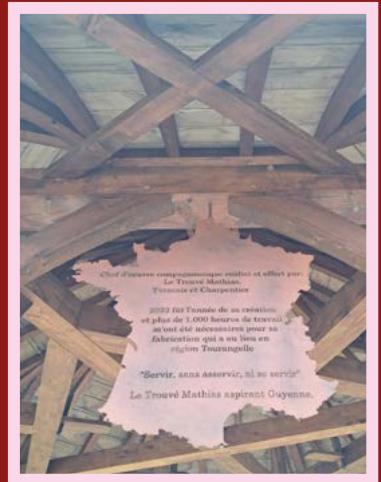
Mathias est revenu sur ses terres, nos terres yvracaises et a créé sa propre entreprise de charpente traditionnelle qui œuvre dans le domaine de la restauration et réalisation d'ouvrages traditionnels. Son entreprise porte un nom d'oiseau et se nomme « Le Courlis - Charpente Traditionnelle ».

Si par hasard, vous aviez connaissance d'une grange, d'un local qui pourrait lui servir d'atelier, contactez-le directement ou passez par la mairie qui fera suivre.

Merci Mathias de laisser l'empreinte de ton savoir artisanal, pour l'agrément de ton village et de ses habitants.

* Cet oiseau est le surnom que les itinérants compagnons donnaient à Mathias, charpentier passionné d'ornithologie. Quel est-il ?

Réponse en fin de magazine



Restaurant Les Cocottes

Dès l'entrée dans la salle nous sommes reçus chaleureusement par Cécile et Pauline, les 2 associées qui tiennent le restaurant depuis son ouverture fin janvier 2025.

Toutes deux sont d'anciennes salariées d'un précédent établissement de la commune, et ont choisi de s'investir dans ce projet de restauration. Elles sont épaulées par un chef cuisinier et son commis.

Elles gèrent elles-mêmes l'établissement et ce jusqu'aux approvisionnements.

Le mobilier et les cuisines ont été remplacés, l'isolation et la décoration revues.

La capacité de la salle est de 73 couverts, en période estivale la terrasse peut accueillir 50 couverts.

Les plats du jour changent tous les jours suivant les approvisionnements et sont complétés par des buffets d'entrées et de desserts.

Leurs valeurs ? Convivialité, bonne humeur, service adapté au temps disponible pour la clientèle, circuits d'approvisionnement courts, cuisine traditionnelle de produits frais.

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h, la privatisation reste possible pour des événements ponctuels.

Bon vent à cet établissement.



Une antenne du GRETA à Yvrac

Le GRETA, groupement d'établissements publics et acteur de la formation pour adultes a ouvert un nouveau socle de compétences.

♦ **Donnez un nouvel élan à votre avenir professionnel !**
Vous voulez booster vos compétences en français, en maths, en bureautique ou en anglais ? Besoin d'un coup de pouce pour décrocher une formation qualifiante ou un emploi ? Vous pensez à une reconversion professionnelle ? C'est le moment idéal pour vous lancer !

♦ **Prenez votre avenir en main. Rejoignez-nous !**
À deux pas de chez vous, à la Maison des Associations de Yvrac, le GRETA CFA Aquitaine vous propose des formations 100% gratuites, rémunérées, et accessibles tout au long de l'année pour les demandeurs d'emploi de la CDC des Rives de la Laurence.

Une équipe bienveillante et expérimentée vous accompagne pas à pas vers la réussite.

CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS SUR MESURE

ITINÉRAIRE 1

ECLA (Écrire, Compter, Lire, Apprendre) — Vous vous sentez parfois perdu face aux démarches du quotidien ? Apprenez à gagner en autonomie dans votre vie personnelle et professionnelle. • Objectif : certification CléA !

JUSQU'À 450 HEURES DE FORMATION

ITINÉRAIRE 2

FLE (Français Langue Étrangère) — Parlez, lisez, écrivez le français avec aisance ! Préparez le DELF ou DCL FLE pour réussir votre insertion ou décrocher un diplôme reconnu.

JUSQU'À 450 HEURES DE FORMATION

ITINÉRAIRE 3

Numérique — Débutez ou progressez dans l'usage des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint...) pour viser des postes en administratif ou accueil. Certification PIX ou CléA Numérique à la clé !

JUSQU'À 240 HEURES DE FORMATION

ITINÉRAIRE 4

Passerelle (Français, Maths, Anglais) — Une vraie remise à niveau pour retrouver confiance et aborder sereinement une formation qualifiante ou un emploi. Préparez des certifications reconnues : Voltaire, TOEIC, DCL.

JUSQU'À 2 X 150 HEURES

Des places sont encore disponibles pour 2025 ! • Inscrivez-vous dès maintenant auprès de Sabrina Berre Amvane

05 57 77 60 00 / 06 27 84 24 53 • sabrina.berre-amvane@greta-cfa-aquitaine.fr

WENDEL (Carrelage, Salle de bain, Chauffage & climatisation)

« À Bordeaux, la circulation et les temps de trajet se sont intensifiés ces dernières années. Il était donc important pour nous d'offrir un point de vente accessible à nos clients historiques de la rive » indique Philippe Wendel, président du groupe.

Avec huit magasins répartis entre Bordeaux et Toulouse, le groupe régional indépendant Wendel, spécialiste de la distribution de carrelage, sanitaire, chauffage, climatisation et plomberie, s'est imposé depuis 60 ans dans le Sud-Ouest auprès des professionnels et des particuliers. Pour être au plus proche de ses clients, l'enseigne continue à tisser sa toile en s'implantant à Fumel (Lot-et-Garonne) et à Yvrac, sur la rive droite de Bordeaux.

Avec l'intensification de la circulation dans les grandes agglomérations telles que Bordeaux, la proximité est devenue un point clé pour tous les consommateurs qu'ils soient particuliers ou professionnels. Pour répondre à cette demande, le distributeur Wendel, déjà présent à Mérignac, a ouvert depuis le 4 juillet 2024, une nouvelle agence à Yvrac. D'une superficie totale d'environ 510 m², elle se compose d'un libre-service de 180 m², d'une salle d'exposition de 150 m² mettant en avant une sélection restreinte de produits en carrelage et salle de bain, principalement stockés, afin de faciliter le choix de nos clients. Une large gamme de produits

de mise en œuvre et de plomberie (joint, colle, mastic, raccord, outillage etc) pour la maison est disponible en magasin. Une équipe qualifiée répond à vos besoins et pourra vous aiguiller dans vos choix. Wendel distribue de grandes marques de la salle de bain, du chauffage et du carrelage telles que : Hansgrohe, Grohe, Villeroy et Boch, Kinedo, Keuco, Elm Leblanc, Bosch, Panasonic, Thermor, Atlantic, Novoceram, Pavigrès, Rako, Coem, Weber, Mapei et bien d'autres encore... À cela s'ajoute un dépôt de 183 m². Le magasin est dirigé par Nicolas Sebastianelli, également Directeur Commercial du Groupe Wendel.

Wendel Yvrac-4 ZA du Grand Chemin – 33370 Yvrac
Accueil du particulier et du professionnel.

Horaires :

- ♦ du lundi au jeudi 7h30-12h00 et 13h30-17h00
- ♦ le vendredi 7h30-12h00 et 13h30-16h00



Le PLU dans la dernière ligne droite !

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de PLU et ouvre ainsi la voie à l'approbation du document en conseil municipal.

Rôle du commissaire enquêteur :

Il endosse une mission multiple. Outre l'accueil et l'échange avec le public et la collecte des observations, il vérifie et confirme que le cadre légal a été strictement respecté au cours de l'enquête publique et que le document prend et répond de manière cohérente et adéquate aux enjeux en présence.

Une fois l'enquête publique terminée, il rédige alors le procès-verbal de synthèse qui rassemble les avis et les questions soulevés par le public, les personnes publiques associées et ses propres interrogations.

Il émet ensuite un avis sur la globalité du projet afin que la commune réponde aux questions soulevées.

Parmi les observations finales, le commissaire enquêteur a recommandé de continuer les explications sur le PLU à destination des yvracais d'où ce nouvel article dans votre magazine.

Il est en effet important d'informer, d'expliquer ce document très technique, construit dans un cadre très contraint, celui d'une législation parfois changeante. On le sait, très souvent, la désinformation conduit à d'inutiles inquiétudes.

Mais la question du logement souvent évoquée ne doit pas occulter la globalité du document qui donne à la commune les outils pour préserver et maîtriser son développement :

♦ Progression très modérée du nombre d'habitants

Sur les 10 ans de durée du document, il projette de limiter la hausse de population à moins de 250 habitants (évolution de 0,8% par an).

♦ Préservation de l'environnement

La consommation foncière prévue au PLU s'établit à 6 ha, soit près de 50% de moins que la consommation foncière des 10 dernières années. Beaucoup d'alignements d'arbres, de forêts ont été protégés dans le règlement d'urbanisme et nous ne perdrons pas les paysages que nous connaissons et aimons aujourd'hui. La préservation de larges espaces agricoles contribuera également à maintenir cette activité sur notre commune.

♦ Lutte contre les risques liés aux intempéries et au ruissellement

Des zones identifiées pour gérer ces problématiques ont été précisées sur le PLU. On parle ici de bassins d'étalement et d'ouvrages permettant une meilleure infiltration de l'eau.

La commune a mandaté un expert qui a étudié la question du ruissellement urbain. Cette étude récapitule l'ensemble des actions à mettre en œuvre sur la commune.

♦ Projets de services aux Yvracais : EHPAD et Pôle Santé

Afin de soutenir l'offre de soins sur la commune, il sera créé à la place des actuels ateliers municipaux un espace pour accueillir des professionnels de santé qui manquent aujourd'hui sur la commune, en appui des pôles existants (pharmacie et Pôle Santé).

L'EHPAD Ma Résidence, qui a été racheté par un groupe d'envergure régionale, développera de nouveaux services : unité Alzheimer, pôle d'accueil de jour, création d'un gymnase pour pratiquer un sport adapté au vieillissement.

♦ Développement économique

Un projet de développement d'œnotourisme proposera au sein du château Lafitte de l'hébergement à la nuitée. Ce projet, pour pouvoir exister doit apparaître dans le PLU, il n'impacte nullement le patrimoine et l'environnement et conduira à la création de nouveaux emplois.

♦ Les logements

Parlons logement social, puisque c'est de cela qu'il s'agit. Mais évitons de tomber dans le cliché ! Il existe plusieurs catégories de logements sociaux qui s'adressent à des publics distincts, selon leurs niveaux de revenus. Celle que nous avons choisi de développer, à un niveau très modéré d'ailleurs (nous parlons de 45 logements dans un premier temps et 79 au total sur 10 ans), se situe dans la catégorie intermédiaire et s'adressera à une population de jeunes couples souhaitant accéder à la propriété ou de personnes âgées souhaitant rester sur Yvrac dans un logement moins spacieux et difficile à entretenir.

Pour autant, la commune compte aujourd'hui 2942 habitants et 6% de logements sociaux. Ce PLU nous donne la possibilité d'atteindre un taux de 14% à échéance de 10 ans. En anticipant ainsi, on se donne les moyens de maîtriser la typologie des logements et donc le peuplement qui en découle.

Aujourd'hui, la commune ne dispose pas d'offres de petits logements (T2 ou T3). C'est donc vers cette typologie que l'effort sera porté. Des loyers modérés ou une accession sociale permettront à des enfants Yvracais qui se lancent dans la vie de rester dans le village où ils sont nés. Des personnes âgées dont la maison est devenue trop grande après le départ des enfants pourront envisager de rester yvracais en occupant une maison plus petite à proximité des services ; et sans rompre avec son environnement social (amis, commerces, médecins ...). Demain une offre existera pour rester à Yvrac !

Par ailleurs, existent aujourd'hui sur Yvrac de grandes maisons avec de grands terrains. Le PLU nous donne la possibilité de préserver cette typologie car certains promoteurs immobiliers, en quête d'opérations lucratives, auraient pu être tentés d'acquérir de grandes maisons pour les diviser, et produire ainsi un urbanisme dégradé, sans prendre en compte le voisinage ou la réalité des réseaux. Parce qu'il n'est pas question de voir la commune ainsi dépourvue de son identité, le PLU nous permet d'encadrer ces opérations afin que la qualité de vie des Yvracais soit préservée !

Vous l'aurez compris !

Nous nous donnons ainsi les moyens de compléter l'offre de services sur la commune et de maintenir son attractivité économique.

Construire un PLU est un exercice éminemment complexe, qui demande du bon sens certes, mais aussi beaucoup de compétences et surtout de travail, tant les contraintes actuelles sont multiples. Ses objectifs en revanche sont simples et clairs.

Voilà ce qu'est ce PLU ; un document qui préserve avant tout notre notre village, son âme, et notre qualité de vie, sans hypothéquer le futur de nos enfants et ceux à venir.

L'EQUIPE MUNICIPALE

NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

Les comptes administratifs 2024

La commune d'Yvrac continue d'être attentive à une gestion rigoureuse et volontaire de son budget, tournée vers l'avenir au service du bien commun et de la qualité de vie de ses habitants.

Le conseil municipal du 17 mars 2025 a voté l'adoption des comptes administratifs 2024 et le budget communal 2025.

L'année 2024 a permis de dégager un excédent de : 378 092€.

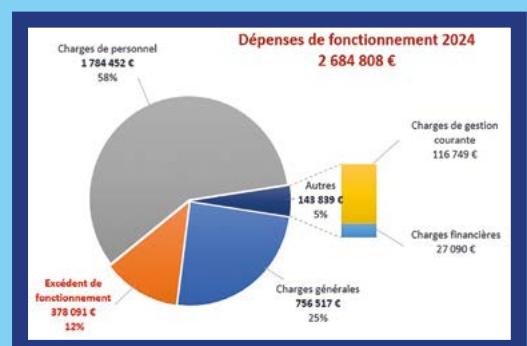
Ce bon résultat est le résultat de la gestion rigoureuse des comptes et permet à la Commune de dégager des excédents de fonctionnement récurrents, indispensables pour assurer de futurs investissements.

Au niveau des dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général sont stables depuis 3 ans. Les actions mises en place pour encadrer les dépenses, malgré un contexte marqué par l'inflation, permettent de maintenir une bonne maîtrise budgétaire.

Les charges de personnel demeurent le principal poste de dépense, représentant 60 % des recettes de fonctionnement. Ce poste fait l'objet d'une attention particulière, notamment en raison des hausses successives du SMIC ainsi que des avancements et promotions des agents.

Un travail important est mené par les élus et les différentes commissions pour optimiser la gestion des ressources humaines. Ce poste reste toutefois contenu dans les limites du budget.



Au niveau des recettes de fonctionnement :

Nous constatons une évolution favorable du produit des services, principalement due à l'augmentation de la fréquentation des écoles municipales, de musique et de danse, ainsi que des services périscolaires.

Les recettes issues des impôts et taxes sont conformes aux prévisions. La taxe foncière bénéficie toujours de la revalorisation des bases locatives, indexées sur l'inflation. Les versements de la Communauté de Communes des Rives de la Laurence demeurent inchangés. Ils restent indispensables à l'équilibre financier de la Commune.



Parmi les investissements marquants de l'année figurent le lancement des travaux d'extension et d'isolation du restaurant scolaire, la finalisation du kiosque sur l'aire sportive du City Stade et de la Pumtrack afin d'offrir un espace ombragé, ainsi que la modernisation de l'éclairage des deux gymnases avec des dispositifs plus économies en énergie. Le gymnase Nicolas Court a également bénéficié d'une amélioration du système de chauffage, renforçant ainsi le confort du jeune public. Par ailleurs, le programme de renouvellement en matériel informatique, incluant tableaux blancs interactifs et ordinateurs pour les écoles, ainsi que le parc informatique de la Commune, a été achevé. Enfin, la remise en état de la voirie et des réseaux a complété ces investissements structurants.

La commune a souscrit deux emprunts :

Le premier en décembre 2014, d'un montant de 1 000 000 €, sur une durée de 20 ans au taux de 2,58%, le second en août 2021, pour un montant de 1 500 000 €, également sur 20 ans, au taux de 0,86%. La décision de souscrire un emprunt en 2021 répon-

dait à une double opportunité : bénéficier d'un taux de financement exceptionnellement bas et renforcer notre capacité d'investissement en prévision des projets à venir sur la mandature. Ce choix s'est révélé particulièrement pertinent, compte tenu de la remontée rapide des taux d'intérêt observée après la crise sanitaire.

Aujourd'hui, la charge d'intérêts reste très contenue et représente seulement 1 % des dépenses de fonctionnement.

Le capital dû au 31/12/2024 s'élève à 1 825 000 €. L'excédent de fonctionnement permet de rembourser notre dette en 4,8 ans dans la moyenne des communes de notre strate.

Le budget primitif 2025

Dans un contexte économique et géopolitique toujours incertain, nous avons construit un budget prudent et adapté, en fonctionnement et en investissement, soutenu par une capacité de financement suffisante.

Le budget primitif, qui est un acte de prévision, a été examiné par les membres de la commission des finances. Il résulte d'un important travail de concertation mené avec l'ensemble des commissions municipales, visant à définir les recettes, les dépenses et les priorités d'investissement.

Les chiffres clés du budget 2025 :

- ♦ Pas d'augmentation des taux de fiscalité foncière de la commune
- ♦ Légère progression des dépenses à caractère général calquée sur les prévisions d'inflation.
- ♦ Baisse du coût de l'énergie selon les recommandations du SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde)
- ♦ Progression des dépenses de personnels (revalorisations indiciaires et Glissement Vieillesse Technicité).
- ♦ Maintien des recettes du produit des services et des dotations de la CdC.
- ♦ Nouvelle baisse de la Dotation Globale de l'État et des droits de mutation.

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2025 :

Le budget consacré à l'investissement s'affiche à 4 054 954 €. La Commune poursuit la mise en œuvre de ses engagements envers ses habitants, en investissant dans des projets structurants visant à offrir des services et des équipements de qualité.

Rappelons que les dépenses d'investissements budgétés font systématiquement l'objet de demandes de subventions pouvant aller jusqu'à 80 % du montant du projet (Europe/Etat/Région/Département/CdC) afin de diminuer le coût final des opérations.

Les chantiers prioritaires concernent :

- ♦ **Les bâtiments scolaires** : 775 000 € sont alloués aux travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et à sa rénovation énergétique.
- ♦ **L'entretien et la modernisation du patrimoine communal** : 99 500 € pour le réaménagement du rez-de-chaussée et de l'étage de la Mairie.
- ♦ **L'équipement des écoles et équipements culturels** : 51 680 € pour l'acquisition de matériels et mobiliers pour l'école primaire, les écoles municipales de danse et de musique, le centre culturel, le pôle enfance et le point jeunes.
- ♦ **La sécurité routière et la voirie** : le budget reste reconduit et s'élève à 202 000 €, dont 116 000 € sont déjà planifiés pour les travaux de sécurisation de la RD115. La Communauté de Communes financera de son côté, 463 000 € pour la réfection de la voirie et des trottoirs de l'avenue de Plaisance.
- ♦ **La végétalisation de la place de la Mairie** : un budget de 160 000 € est prévu pour ce projet.
- ♦ **L'arborisation de la Commune et principalement du site du City Park et de la Pumtrack** : 4 000 € sont alloués pour développer ces espaces.
- ♦ **La mobilité douce**, avec un projet de voie verte reliant le parc de la Source au chemin de Valentin, avec une sortie proche d'Intermarché.
- ♦ **Les opérations foncières** non encore finalisées sont maintenues au budget pour un montant de 318 500 €. Elles concernent le rachat d'une maison pour 218 500 €, dont l'investissement est actuellement porté par un Établissement Public Foncier pour une durée de trois ans, et l'acquisition d'une parcelle pour 100 000 €.

Deux nouvelles opérations sont inscrites au budget :

- ♦ **700 000 €** sont affectés au financement du projet du futur Tiers Lieu, visant à redynamiser le centre-bourg du village et à créer un nouvel espace de vie et de rencontre.
- ♦ **70 000 €** sont également fléchés pour l'aménagement des futurs ateliers municipaux au Château Maillard, dont les entrepôts ont été acquis en 2024.

Enfin, **1 539 944 €** sont affectés aux futurs investissements.

Les comptes de la Commune suivent une évolution favorable, mais la prudence reste de mise face à un contexte marqué par de fortes incertitudes économiques, géopolitiques et financières, qui tendent à restreindre nos marges de manœuvre.

Le choix d'une gestion rigoureuse et prudente, associé à une politique fiscale maîtrisée, nous a permis de faire face aux nombreuses crises traversées durant cette mandature — sanitaire, énergétique, inflationniste, immobilière et économique — sans renoncer à nos ambitions.

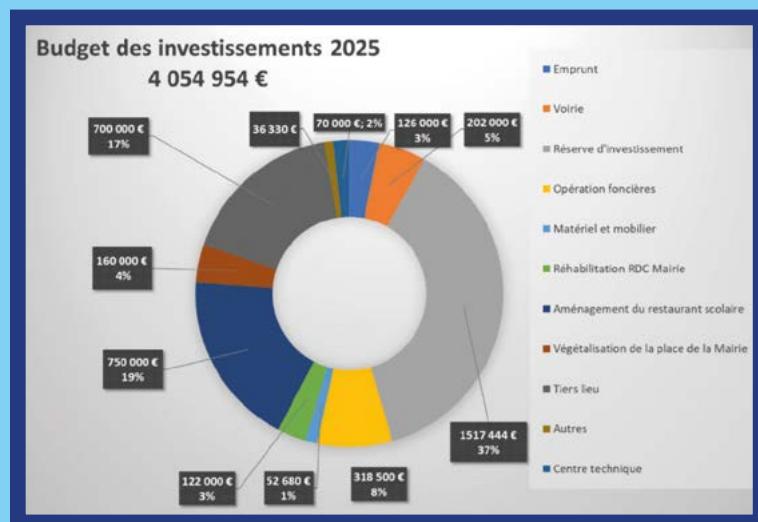
Tout en maintenant un bon niveau d'équipements et de services publics, Yvrac continue de proposer un taux de taxe foncière inférieur à la moyenne de sa

Les informations sur les comptes de la commune sont disponibles :

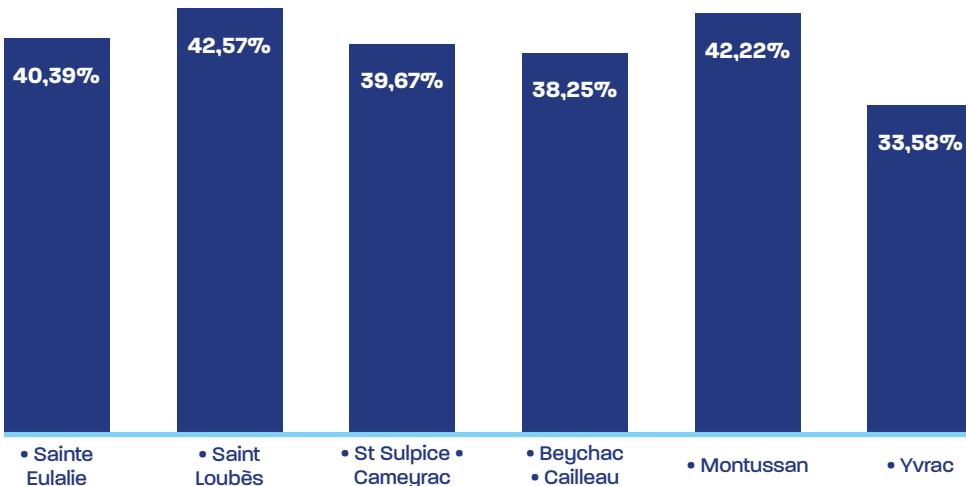
- dans les comptes rendus des conseils municipaux (Vie Municipale → COMPTES RENDUS MUNICIPAUX)
- dans les notes de présentation brèves et synthétiques des comptes administratifs & du budget primitif (Vie Municipale → FINANCES)

strate démographique (2 000 à 3 500 habitants) et reste la Commune la moins imposée de la Communauté de communes des Rives de la Laurence.

Cette dynamique responsable nous permet de continuer à améliorer le cadre de vie, à moderniser les équipements et à préparer l'avenir sans mettre en péril nos équilibres financiers. Nous restons pleinement mobilisés pour maintenir cette trajectoire maîtrisée au service de l'intérêt général.



TAUX DE TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI 2024



Points d'apports volontaires déchets organiques

VALORISER PLUTÔT QUE INCINÉRER !

Désormais, les restes alimentaires des ménages ne sont plus des rebuts inconsidérés, mais ils sont valorisés en solution de compostage ou en biogaz. En effet, à partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est obligatoire pour les communes. Il s'agit de ceux biodégradables, c'est-à-dire pouvant être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants, tels que les restes alimentaires. Les biodéchets représentent 30 % du contenu de la poubelle des Français.

Le tri doit s'effectuer à la source...

À YVRAC, COMMENT ON S'ORGANISE ?

La gestion de nos déchets est déléguée au SIVOM Rive Droite (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Ordures Ménagères).

Plusieurs solutions vous sont proposées : L'ensemble des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis...) et de table (restes de repas) pourront prendre place dans un « bio-seau » pour :

- être transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage grâce à un composteur

- être apportés vers un point d'apport volontaire. Déjà, le SIVOM propose un remboursement de 30€ pour tout achat d'un composteur (justificatif d'achat à présenter à la mairie)

Le 20 Septembre, une distribution gratuite de 100 composteurs va se dérouler au cours d'une manifestation dédiée à cette thématique

Parallèlement, 5 points d'apport volontaire vont être installés dans le courant de l'été, répartis sur la commune : vous pourrez y apporter vos déchets (dans des sacs en papier ou dans un bio-seau) ; une collecte sera assurée chaque semaine.

Les biodéchets seront transformés en compost ou valorisés par la méthanisation, une technique industrielle qui permet de récupérer le biogaz (le méthane) généré par les biodéchets et de l'utiliser comme source d'énergie.

RENDEZ-VOUS LE 20 SEPTEMBRE

Journée dédiée à l'écocitoyenneté: animations, conseils, formation, spectacle seront proposés au cours de la journée.



La mutuelle communale à Yvrac

Avec la signature d'une convention de partenariat avec la mutuelle MIASC, la commune d'Yvrac s'engage dans une démarche sociale, en apportant une protection santé solidaire face à l'accroissement des difficultés d'accès à une complémentaire santé (difficultés qui ne sont pas uniquement financières).

Cette complémentaire santé est accessible aux habitants de la commune d'Yvrac, aux personnes non résidentes de la commune mais y travaillant, aux travailleurs non salariés (TNS) yvracais ainsi qu'aux très petites PME/PMI de la commune pour une mutuelle d'entreprise.

Après des mois de recherche et de sélection, ce partenariat a été mis en place avec la mutuelle MIASC, fortement impliquée dans une démarche sociale et solidaire (labellisée Economie sociale et solidaire, ESS).

Cette convention, validée au préalable en conseil municipal, a été signée le 18/02/2025 par notre maire Olivier Lafeuillade et le président de la MIASC Marc Migayron.

Étaient également présents à cette occasion : le directeur et des administrateurs de la mutuelle, des adjoints, des représentants élus du CCAS ainsi que des agents municipaux ayant été associés à cette démarche de consultation et sélection.

Le correspondant Sud-Ouest qui était aussi présent a publié un article dans le journal du 26 février.

Si cette mutuelle doit permettre d'accéder à une couverture santé adaptée au besoin de chacun (prestations/ tarifs) elle n'aura aucune incidence financière ni pour les contribuables ni pour la commune. Mise en place :

- ♦ une réunion publique d'information s'est tenue le 5 mars à 19h dans la salle des fêtes.
- ♦ les premières permanences ont débuté au mois de mars et avril à la médiathèque d'Yvrac entre 15h et 18h30.
- ♦ à compter du mois de mai et pour que ces rendez-vous soient bien programmés, ils se tiendront les **premier et troisième mercredis de chaque mois**, à l'exception des périodes de congés pour lesquelles une information sera donnée.

Selon les disponibilités, ces permanences se tiendront dans la **Maison des Associations** derrière la mairie **ou dans la salle d'animation du pôle culturel** (médiathèque). Le lieu sera affiché à la Maison des Associations.

Pendant la période estivale (juillet et août), il n'y aura **pas de permanences**.

Durant cette période, la mutuelle **MIASC restera joignable par téléphone** (au 0 805 292 292 du lundi au vendredi de 9h à 17h - appel gratuit).

Elles reprendront en septembre et seront assurées au pôle culturel dans les même créneaux (1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 15h à 18h30).

N'hésitez pas à venir rencontrer leurs représentants qui vous proposeront des formules si toutefois celles que vous avez déjà n'étaient pas satisfaisantes en termes de couverture ou de tarif. Déjà un tiers des administrés venu à leur rencontre a contracté une complémentaire santé avec la MIASC.

Mutuelle MIASC :

0 805 292 292 du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.



↑
Signature de la convention de partenariat entre Olivier Lafeuillade et Marc Migayron (MIASC)

Le cheminement doux

Un cheminement doux en cours de réalisation à Yvrac !

Comme indiqué dans notre programme en début de mandat, la commune développe des axes de circulation alternatifs à la voiture.

Première réalisation : la liaison entre le centre bourg et la zone économique des Tabernottes. Ce cheminement d'environ 700 mètres est en cours de création. Il permettra aux piétons et aux vélos de rallier la place du village à la zone économique. Ce tracé, éloigné de toute voie de circulation automobile, offrira un magnifique panorama sur notre village et les paysages viticoles et vallonnés que l'on retrouve dans l'Entre-deux-Mers.



VOS QUESTIONNEMENTS : L'ENTRETIEN DES HAIES



Selon l'article L.411-1 du Code de l'environnement français, il est interdit de détruire, altérer ou dégrader les habitats naturels des espèces animales protégées, ce qui inclut les haies servant de refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux durant leur période de nidification.

Cette réglementation vise à préserver la biodiversité en protégeant les lieux de reproduction et de repos des espèces protégées. Bien que cette interdiction s'applique principalement aux exploitants agricoles, il est fortement recommandé aux particuliers et aux collectivités de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres entre le 16 mars et le 15 août, période correspondant à la nidification des oiseaux.

D'autres règles s'appliquent à l'entretien des haies ;
retrouvez-les sur :
www.service-public.fr > particuliers > vosdroits



VOIRIE

Interdiction aux véhicules
de plus de 7,5t
sauf services publics.

POUR LIVRAISON SPÉCIALE :
EN FAIRE LA DEMANDE À LA MAIRIE.



INAUGURATION

du café associatif d'Yvrac !

Goûter sucré/salé
pour petits et grands :
Jeudi 5 Juin de 16h30 à 19h

SALLE DES FÊTES - YVRAC

FÊTE D'YVRAC

LE 13 SEPTEMBRE



Réponse à la question
posée sur le kiosque :
il s'agit d'une bécasse

PARCOURS DE LA LAURENCE

Le parcours fait peau neuve en 2025 !
Entretien, débroussaillage, pose de nouveaux visuels le long du parcours et aux différents parkings ...

Pensez à l'emprunter !



lalaurencevtt.wixsite.com

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2025

20H EN SALLE DU CONSEIL
DE LA MAIRIE

- Lundi 2 Juin
- Lundi 7 juillet
- Lundi 25 Août
- Lundi 22 Septembre
- Lundi 13 Octobre
- Lundi 17 Novembre
- Lundi 15 Décembre

Trois exemples de : PLANTES ENVAHISSANTES

L'AMBROISIE



Allergisante de surcroît.
Moyen de lutte : l'arracher avant la floraison (port des gants obligatoire), laisser sécher sur place ou amener à la déchetterie.
Après la floraison, ne pas la toucher car les graines pourraient être dispersées plus largement. Attendre le printemps suivant.

LA DATURA



Plante dangereuse qu'on rencontre surtout l'été.
Moyen de lutte : ne pas semer les graines contenues dans les capsules, arracher au fur et à mesure de la pousse en portant des gants.

L'HERBE DE PAMPA



Aujourd'hui interdite en France car les graines se dispersent énormément au gré du vent, menaçant l'écosystème.
Moyen de lutte : couper les plumeaux soigneusement dès leur apparition et déposer dans la poubelle de tout-venant afin qu'ils soient incinérés. Pour enlever les pieds, un engin mécanique est nécessaire.

MAIRIE

9 avenue de Blanzac 33370 YVRAC — www.yvrac.fr
 Accueil lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h à 12h - 13h à 17h
 et le mardi : 8h à 12h
 Urbanisme sur RDV le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00
 T. 05 56 06 68 78 / F. 05 56 06 26 51
 Secrétariat : yvrac.mairie@wanadoo.fr
 Urbanisme : urbanisme@yvrac.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers: 18
Gendarmerie: 17
S.A.M.U: 15
Drogues info service: 0 800 23 13 13
Tabac, info service: 3949
Fil santé jeunes: 0 800 235 236
Brigade de Carbon-Blanc: 05 57 77 53 10
Écoute alcool: 0 980 980 930
Appel urgence: 112
Écoute cannabis: 0 980 980 940
S.A.M.U social: 115
Sida info service: 0 800 840 800
S.O.S Médecin: 05 56 44 74 74
Droit des femmes (CIDFF): 05 56 44 30 30
Centre antipoison: 05 56 96 40 80
Femmes en difficulté (APAFED): 05 56 40 93 66
S.O.S Amitié: 05 56 44 22 22
Protection personnes vulnérables: 3977
Enfance maltraitée: 0 800 05 41 41 ou 119
Urgence vétérinaire : 3115
Suez Eau France: 0 977 40 84 08
SUEZ urgence réseaux : 0 977 401 117
Contrôle assainissement lors d'une vente immobilière : 0 977 408 408
ENGIE Dépannage : 0 800 473 333
ENEDIS dépannage : 0 972 675 033
 → **Demande de raccordement (particuliers) :**
 0 970 831 970
 → **Demande de raccordement (professionnels) :**
 0 970 832 970
 → **Compteur Linky :** 0 800 054 659
 → **Agression aux ouvrages :** 01 76 61 47 01

ENSEIGNEMENT

École Maternelle: 05 56 38 67 84
École Élémentaire: 05 56 38 67 82
Collège de Sainte-Eulalie: 05 56 38 07 06

Communauté de Communes de Saint-Loubès
 30 bis chemin de Nice, BP 30023 - 33451, Saint-Loubès cedex
 T. 05 56 78 91 11 / F. 05 57 97 32 40
PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural)
 Espace Info Entreprendre : 20 bis Grand Rue à Targon,
 05 56 23 95 17, entreprendre@coeurentre2mers.com
Police Municipale : 06 29 34 03 04 — pm@yvrac.fr

SANTÉ

Médecins généralistes
 Docteur Philippe Le Calvez - 06 82 19 28 26
 Docteur Philippe Olivan - 05 56 74 86 10
Dentiste: Docteur Julie Baron - 05 56 48 06 44
Orthophoniste: Estelle Cieslak - 06 25 31 56 35
Pharmacienne: Agnès Dubes - 05 56 06 73 79
Infirmiers: 05 56 31 70 88
 Laurence Hamon et Fabrice Savy
Pharmacie de garde: 3237
Ostéopathe: Jean-Baptiste Déus - 05 57 83 17 54
Kinésithérapeutes: 05 56 06 79 40
 Julien Castera, Denis Fronton,
 Manon Boisseau, Anaïs Merlin
Médecine traditionnelle chinoise –
Massage Tui Na – Hypnose Ericksonienne:
 Isabelle Mangin - 06 74 19 52 04

SOCIAL

C.C.A.S (Mairie): 05 56 06 68 78
C.L.I.C : 05 57 80 00 95
Portage repas (Mairie): 05 56 06 68 78
Centre Médico-Social Cenon: 05 57 80 79 90
Aides à domicile (CDC Saint-Loubès): 05 56 78 91 11
Maison de la Justice et du Droit: 05 57 77 74 60
Numéro unique d'accès au droit : 3039

SERVICES MUNICIPAUX

Pôle Culturel:
 - Médiathèque: 05 56 23 78 99
 - École de musique: 05 56 23 78 97
 - École de danse: 05 56 23 78 98
Pôle Enfance: 06 82 68 60 48 / 05 56 23 78 96
Relais Petite Enfance: 05 56 23 78 95
Ordures ménagères et déchetterie: VEOLIA Pompignac
 05 57 97 03 97

Vous avez des travaux à réaliser
 pour votre **maison**, votre **entreprise**,
 ou votre **copropriété** ?

OBTENEZ VOTRE
DEVIS GRATUIT

AD VALIDEM, entreprise **installée à Yvrac**, est spécialisée dans la
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES
 depuis leur création en **2009**.



Contactez-nous : 05 35 54 90 20

AD VALIDEM
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

171 Avenue du Périgord
 33370 YVRAC
 Tél. : 05 35 54 90 20
contact-sud@advalidem.com



iad

AVIS DE VALEUR
OFFERT

Contactez-moi !



Votre conseiller* en immobilier
Clement NAUDOU
06 69 55 03 61
clement.naudou@iadfrance.fr

Votre Maison de retraite à 10 mn de Bordeaux



Etablissement médicalisé
185, avenue du Périgord - 33370 Yvrac - 05 57 34 11 25

UN ANCRAGE LOCAL
PROCLAMÉ &
AFFIRMÉ



UN NOUVEAU MAGASIN
POUR MIEUX MANGER
AU MEILLEUR PRIX

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVEAU MAGASIN

YVRAC

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 13h

CECI EST
UN PROSPECTUS



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE